

Réunion du 25 Février 2015

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2015

Etaient présents : Messieurs TROCMEZ Gérard, HOCHARD Christian, BACARISSE Philippe, BACARISSE Benjamin, CHAUNUT Jean-Yves, Madame RASSELET Marie,
Absents ayant donné procuration : MARTIN Daniel, PONSART Patrick.
Absents excusés : ARIZZI Bruno, DELOY Laurent, RASSELET Pascal.

Délibération 2015.02.03 – Désignation des membres de l'Association Foncière

8 voix POUR

Le renouvellement du bureau de l'AF normalement prévu en Août 2014, n'a toujours pas été fait. Au total 12 membres composent le bureau (6 membres désignés par le bureau de l'AF et 6 membres désignés par le conseil municipal).

Pour sa part, Le conseil municipal doit prendre une délibération pour désigner 6 membres, propriétaire à Germigny. Ces membres sont :

- DELARGARDE Michel, RASSELET Marie, MARTIN Frédéric, TROCMEZ Claude, PONSART Pascal, RASSELET Mathieu.

Nous sommes en attente des membres désignés par l'AF.

Délibération 2015.02.04 – Instruction des autorisations d'urbanisme

8 voix POUR

La loi ALUR prévoit qu'à partir du 1er juillet 2015, les dossiers d'urbanisme ne soient plus instruits par la DDT. La communauté de communes de Champagne Vesle propose de reprendre les instructions des autorisations d'urbanisme des 33 communes membres mais cela nécessite le recrutement d'une personne compétente à temps complet c'est pourquoi une demande de délibération a été faite aux communes.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce projet.

Délibération 2015.02.05 – Avenant à la convention de dématérialisation

8 voix POUR

Nous avons signé une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes avec la préfecture, dorénavant le nom du prestataire ne sera plus SRCI mais JVS nous devons donc signer un avenant.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant.

Délibération 2015.02.06 – Subvention à l'association l'Atelier et la main

8 voix POUR

Une demande de subvention a été faite par l'association « l'atelier et la main » suite à la réalisation d'un calvaire en lieu et place de celui qui était situé chemin de Treslon et servait de repère géodésique.

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 400€ à cette association.

Questions diverses :

Le conseil municipal a prédéfini les tours de garde des élections départementales du 22 et 29 mars 2015.

Un devis va être demandé pour l'extension du cimetière qui est à prévoir, il ne reste plus beaucoup de place malgré l'aménagement de la deuxième partie.

Un carnaval est organisé par la fusion le 15 mars 2015.

Les dossiers de PLU devraient arriver en mairie en fin de semaine.

Un des logements communaux va être libre à partir du 1er mai 2015, une annonce a été mise en mairie et sur internet.

La porte de l'église devrait être prête fin mars.